



Présents :

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- J. BENADDI
- F. CUSSY
- M. DELORME
- R. DEWARLINCOURT
- M. DORDOR
- G. FARCE
- A. GEBLEUX
- F. HENRY
- N. IONNIKOFF
- A. KRİKORIAN
- JM LAUGA
- G. LONGETTI
- O. PERRET
- S. POIRRIER
- S. TRENS
- I. WEGEL

Une réunion des membres du bureau a eu lieu le matin.

Thierry ALBERTIN remercie les membres d'être venus si nombreux.

1 Accès calendrier :

- Mise en place d'un calendrier DROPBOX où se trouvent toutes les informations utiles pour les membres du comité directeur et les salariés.
- Isabelle et Rosine n'y sont pas encore allées.
- Avec les dates des réunions indiquées, chaque membre qui désire mettre un point à l'ordre du jour d'une convocation peut faire remonter l'information par mail auprès de Carine un mois avant.
- En réunion de bureau du matin, Fabien HENRY (qui était invité) a soumis l'idée de fabriquer un agenda GOOGLE pour faciliter l'accès puisque les membres recevront directement les informations dans leur boîte mail. Il doit rencontrer Thierry afin de finaliser cette possibilité.

Organigramme du comité directeur :

- Suite à la réunion à VENELLES, il est demandé à chaque responsable de commission de donner la liste de composition des membres à Carine pour faire la synthèse et mise en ligne sur le site.

CREPS de Boulouris :

- 6 internes au pôle cette saison : RAKOTOARIMANANA Fabio, TELO Evan, DESCHAMPS Hugo, ALCAYDE Guillaume, FOLIO Coline, FENOCCHIO Théo
- Interne sur 21 semaines (scolarisé en Italie) : CORTESE Lorenzo. Il n'a pas eu de place au lycée, suite à une faute du rectorat qui a oublié d'inscrire 7 élèves du CREPS.
- Même système de facture échéancier aux parents, comme la saison dernière. Pour Fabio, la ligue est dans l'attente d'une aide exceptionnelle de la fédération qui permettra de baisser le montant des frais d'hébergement. Un chèque de caution a été demandé (les chèques ne sont pas encaissés et seront restitués aux familles en fin de saison).
- Thierry demande à E. LABRUNE d'organiser une rencontre avec le directeur du CREPS afin de signer la nouvelle convention qui permettrait de conserver les réductions sur les locations des salles.

Comptes bancaires :

- Le livret de la société générale a été créé : le montant du livret du crédit agricole a été transféré (76 500 €).
- Il ne reste plus que deux prélèvements et virements mensuels au crédit agricole. Carine doit contacter les organismes ou les particuliers qui continuent de faire des virements ou des prélèvements sur ce compte.
- Thierry remercie les personnes qui ont insisté pour que la ligue ait une carte bleue. Celui-ci avoue que c'est plus pratique que les chèques.

Excusés :

- S. MOUCADEL
- A. PIETRI
- E. RAOUL
- M. VASSALO

Absents :

- S. PERRET

Invités :

- E. LABRUNE
- C. GEBLEUX
- O. SKENADJI



Organisations :

- Antoine a travaillé avec les responsables départementaux pour attribuer les organisations. Jean Marie signale que TOULON ne peut organiser le tour de N2. Les clubs qui avaient fait la demande seront contactés dans l'ordre de priorité. Carine doit contacter les clubs d'ISTRES puis PERTUIS.
- Chaque compétition doit avoir un responsable qui vérifiera que la commande des récompenses a bien été prise en compte avant la compétition, via Antoine.
- TOP 16 Européen :
 - B. GROSSO remercie les membres du comité directeur pour l'effort financier.
 - A la majorité des votes (1 seul contre), 1500 PASS trois jours seront distribués. Le comité des Alpes Maritimes a décidé d'offrir des PASS à tous les licenciés traditionnels du département.
 - Un volontaire serait le bienvenu pour travailler sur les actions à mener lors de la compétition. Création d'un groupe de travail : Gérard, Thierry, Olivier PERRET et SKENADJI, Rosine, Fabien, Eric LABRUNE, Isabelle). Ce dossier doit voir le jour dans moins d'un mois.
- Championnat de France Seniors à MARSEILLE :
 - L'organisation devait avoir lieu initialement au palais des sports comme il y a 20 ans, puis impossibilité donc annulation de l'organisation. La collectivité a refusé d'annuler donc la manifestation aura lieu au palais omnisport de la glisse. Grosse installation qui coûte très cher, mais l'adjoint aux sports a insisté et trouvé l'argent pour organiser (75 000 € de subvention plus 50 000 € pour la location du palais).
 - Suite à la dernière réunion de Thierry avec Arnaud, les salariés (Carine et Eric) et les services civiques seront à plein temps sur l'organisation. A Brest une remise des labels avait été faite. Nous pouvons faire la même chose, récompenser des jeunes, faire une action sur les féminines, récompenser Fabien LAMIRAULT (champion paralympique), les champions de France UNSS. La CTR UNSS a pris rendez-vous avec ERIC BARTZ pour faire de la promotion dans les collèges (déplacer un maximum de jeunes le vendredi : le comité invite tous les jeunes, les collèges se chargeront de location de bus). Il faut les mettre à l'honneur. Il serait bien aussi d'inviter tous les arbitres de la Ligue et tenir un stand de l'UNATT pour la relancer
 - Des stands seront aussi présents sur les championnats de France, ce sera le Ping local pour montrer ce qui est fait dans le département (« ping tour », « educ ping »...)
 - Par contre le comité n'offrira pas de places gratuites. Au niveau des championnats de France, la ligue achètera des places pour les offrir. Un énorme travail est à faire sur les arbitres de ligue (12 arbitres régionaux de très bon niveau). C'est l'occasion de former pour une éventuelle présentation de candidats à l'AN. Eric BARTZ sera le référent.
- CREF régionale : Une réunion plénière nationale sera organisée les 22 et 23 octobre dans le département du Vaucluse. Les présidents de comité sont tous invités. Prévision d'un budget de 3000 €. La fédération prend en charge 2000 €. La Ligue a décidé de prendre en charge les 1000 € (part du CD84) en charge.
- Colloque CRA organisé sur le CREPS de BOULOURIS : pour un premier colloque, 60 personnes ont répondu au questionnaire (avec des questions enrichissantes) et 30 personnes étaient présentes.
 - L'intérêt a été donné sur les différents changements de règle.
 - Pour faire jouer les benjamins le soir, l'ETR, après information auprès des responsables nationaux de la DTN, préconise 30 journées de compétition par an et vigilance sur les compétitions tardives.



3

- Dans le 84, un courrier d'autorisation a été demandé aux parents qui signent et remettent à leur club.
- Des formations ont été demandées en JA2 et JA3 (9 demandes) plus 3 voire 4 demande d'AN. Reconnaissance avec un badge et tenue pour certains JA sur les compétitions régionales.
- Enormément de demande concernant le logiciel GIRPE (gestion des feuilles de rencontre du championnat par équipes par informatique). Une présentation a été faite.
- Il a été décidé de reconduire ce colloque l'année prochaine sur une zone géographique différente. Le club de Salon de Provence s'est déjà porté candidat auprès des organisateurs de la CRA.

🚦 Point des différentes commissions :

- Championnat par équipes : Le règlement du championnat par équipes sera modifié à partir du mois de janvier. Le nombre de montées de PN1 en N3 a été modifié dès la première phase avec deux montées. Le processus d'indemnisation des JA est identique à la saison dernière.
 - Commission statuts et règlements : certaines mutations sont gérées automatiquement, d'autres sont refusées.
Le Comité Directeur doit se pencher sur un cas particulier que la commission a refusé : Le club demandeur fait appel. Le club quitté est d'accord.
👉 vote pour accorder la mutation : une abstention, 17 pour. La mutation est accordée à la majorité.
 - ETR : Fabien (élu régional) avec Olivier SKENADJI (salarié) travaillent en binôme.
Fabien propose plus de transparence sur la partie budgétaire par rapport à toutes les actions. Dans le cadre de l'aide PES, des enveloppes financières (1500 € et 1000 €) sont mises à disposition pour aider les athlètes (3 listés haut niveau et 6 non listés espoirs).
L'ETR va diffuser des livrets concernant la stratégie de formation, les différents critères d'éligibilité pour les actions techniques et diverses aides, les règlements des compétitions relevant du domaine technique. Un livret de suivi des jeunes de la détection a été mis en place sur le stage détection de juillet. La fédération va créer un parcours d'accompagnement pour les 13 référents ETR régionaux qui devront travailler en binôme avec un dirigeant élu au comité directeur.
 - Critérium fédéral : un courrier expliquant que CAVALAIRE était le seul postulant sur l'organisation des 4 tours sera envoyé aux clubs.
La saison prochaine, un appel à candidature sera lancé pour éventuellement faire tourner les tours. La ligue pourra prêter les tables mais les clubs auront la charge du transport.
 - Féminines : Rosine regrette l'annulation de la journée féminine à ROGNAC.
 - Homologations des salles à SIX FOURS, PERTUIS et AVIGNON par Rosine.
 - La prison de DRAGUIGNAN va ouvrir. Une prise de contact avec M. BELLINI sera prise pour trouver un éducateur. Il existe des possibilités via la fédé de mener des actions sur les prisons.
 - Projet du CD 06 : présentation d'un diaporama par Nicolas ROUSGUISTO. Contact avec les écoles qui sont à proximité d'un club par le biais de l'USEP afin de promouvoir le ping sur une journée avec tests sur le club. Un point sera fait dans deux mois.
 - CNDS : 29800 €. L'aide allouée à la demande de subvention pour le « sport santé » baisse.



- Sport santé : Le Languedoc Roussillon propose à la vente un livret avec fiches. Les médecins ont bloqué le projet fédéral car il est trop technique. Thierry propose à Eric LABRUNE de sortir son propre livret et lui demande d'envoyer le travail déjà réalisé ces derniers mois la semaine prochaine.